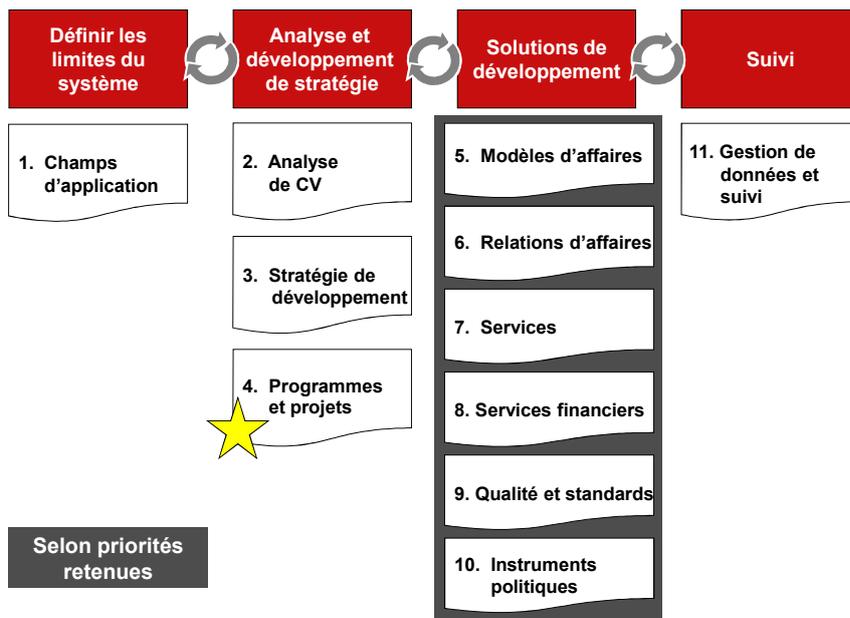
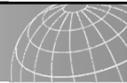




ValueLinks Module 4 Planification de programmes et projets

La mise en œuvre de programmes et projets

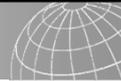
ValueLinks 2.0





ValueLinks Module 4 Planification de programmes et projets

- 1 Formats de programmes et projets – clarification de rôles
- 2 Conception des processus - planification et mise en œuvre
- 3 Partenariats au Développement avec le secteur Privé



Rôles publics et privés dans les CV

- 1
 - **Entreprises privées**
Exercent leur métier à long terme et paient pour des intrants et des services nécessaires.
 - **Organisations professionnelles, associations, institutions**
Défense des intérêts et prestation de services aux membres, comme des services de promotion conjointe de vente de produits ou de la recherche coordonnée
 - **Gouvernement**
Régulation du marché, prélever des taxes, protection des consommateurs et de l'environnement et prestation de services publics
 - **Organisations de la société civile**
Jouent un rôle politique tout en discutant des problèmes sociaux ou environnementaux et en défendant les intérêts des consommateurs et d'autres acteurs publics



Le rôle des facilitateurs

Des agences de développement agissent comme facilitateurs en coopération étroite avec des partenaires appropriés dans la chaîne de valeur - ils ne s'engagent **pas directement** dans les activités commerciales dans la chaîne de valeur.

Le rôle d'un facilitateur est :

1

- De **sensibiliser** les acteurs par rapport aux problèmes et potentiels
- De favoriser **l'échange d'information** et la coopération entre les acteurs de la chaîne de valeur
- D'accompagner à développer une **vision commune** et une stratégie de mise à niveau
- De faciliter la création de **liens d'affaires améliorés**
- De stimuler la création de nouvelles activités commerciales et **d'investissement**
- De développer le **savoir-faire** des acteurs privés et des institutions.

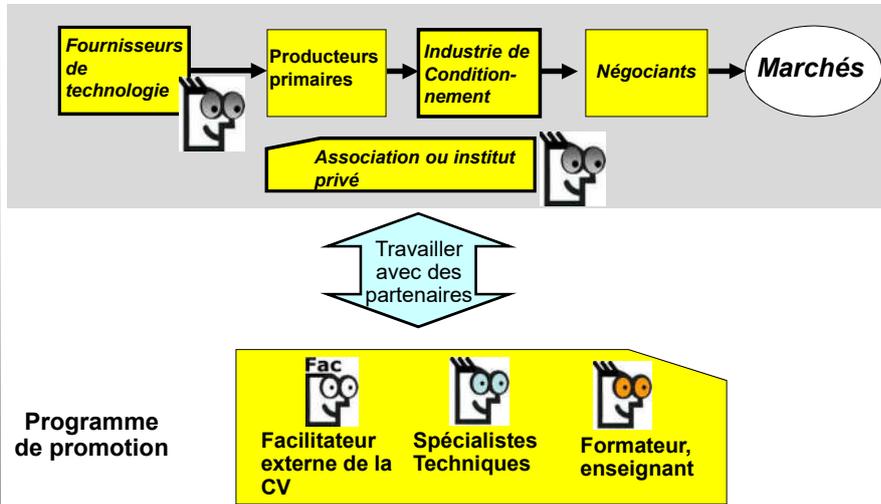


Principes de facilitation

- Bâtir sur des **initiatives d'entreprises privées**
- Compter sur les **"champions"** et agents de changement de la filière
- Faire une différence claire entre les **rôles d'acteurs privés et publics** : clarté et compréhension des rôles
- Envisager des premiers **résultats rapides** afin de stimuler la motivation, le support des partenaires et l'investissement à long terme.
- Commencer par des **améliorations simples** - Procéder vers les changements plus complexes et structurels
- Travail sur une base **"Gagnant-Gagnant"** de tous les acteurs
- Assurer des **efforts coordonnés** entre différents acteurs et bailleurs

1

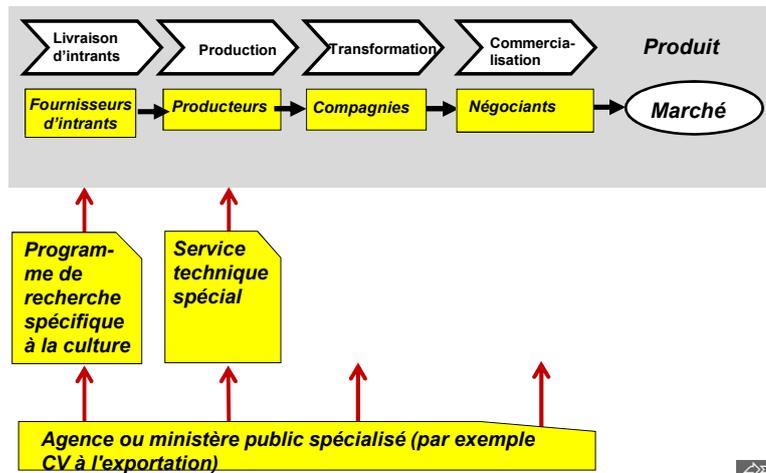
Dispositif typique d'un programme de promotion de CV financé par les bailleurs



- 1
-
-

Approche utilisée par les gouvernements pour la promotion de CV

Organismes publics spécialisés qui contribuent au développement d'une chaîne de valeur spécifique

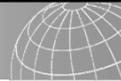


- 1
-
-

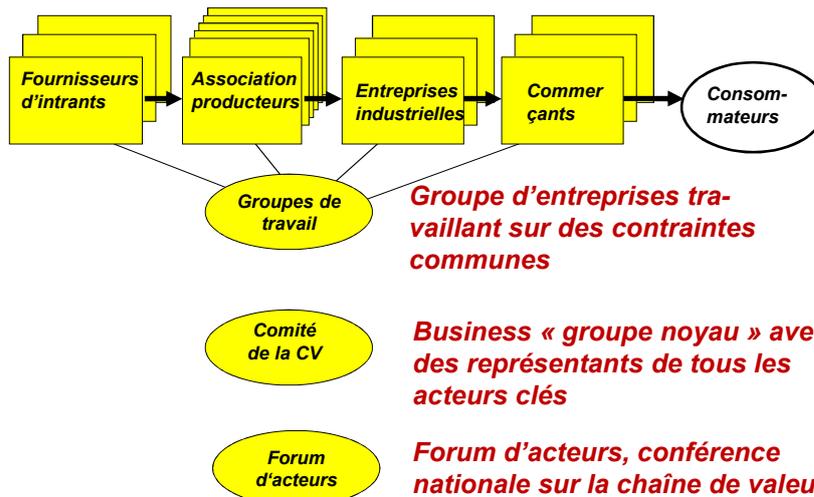


ValueLinks Module 4 Planification de programmes et projets

- 1 Formats de programmes et projets – clarification de rôles
- 2 Conception des processus - planification et mise en œuvre
- 3 Partenariats au Développement avec le secteur Privé

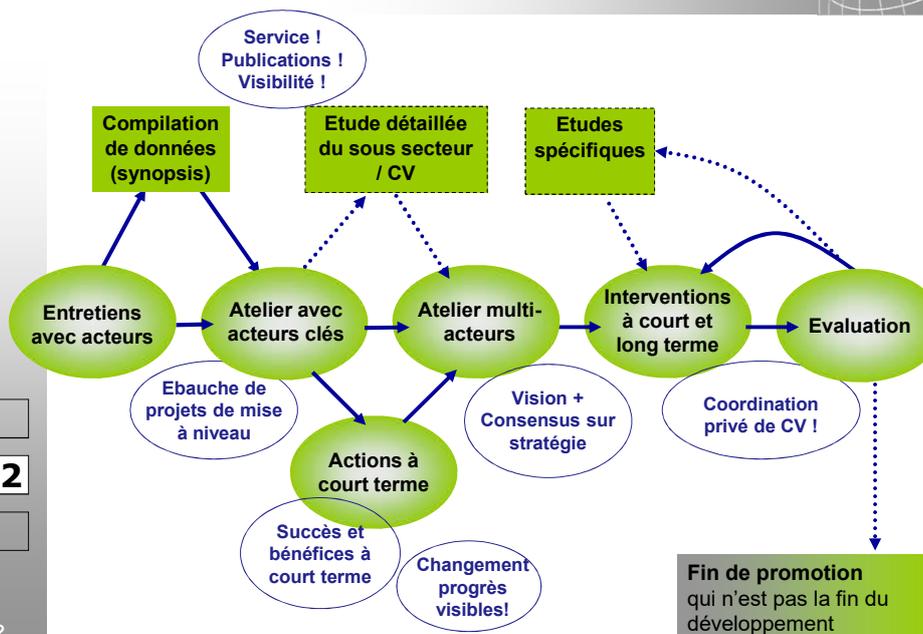


Action conjointe : groupes + comités

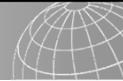


Une raisonnable structure de pilotage de promotion d'une CV devrait être basée sur :

- L'inclusion des représentants de tous les acteurs de la CV
- Des résultats suffisants pour que les coûts de collaboration soient supportés
- L'efficacité du comité de pilotage, permettant la réalisation des tâches au moindre coût possible
- Une perspective de consolidation, permettant le financement des structures de pilotage et du développement de la CV sur le long terme



Programme d'un atelier multi-acteurs CV



2

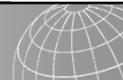


Jour 1	
08:30	Mot de bienvenue et présentation des participants
09:00	Présentation de la stratégie nationale pour la filière
09:30	Présentation de la méthodologie « Promotion des chaînes de valeur »
10:00	Présentation des résultats clés de l'étude de la CV
10:30	Pause café
11 :00	Plénière : validation de la cartographie, discussion des considérations stratégiques (marché/compétitivité, croissance pro-pauvres, durabilité environnementale)
12:30	Déjeuner
14:00	Groupes de travail : élaboration d'une vision de la CV et analyse des contraintes
15:30	Pause café
16:00	Plénière : validation des résultats des groupes de travail, définition d'une vision commune
17:30	Fin de la journée

Atelier de 25-40 participants : Ministère, projet, institutions de support, associations, producteurs, commerçants, fournisseurs d'intrants, industrie



Programme d'un atelier multi-acteurs CV



2



Jour 2	
08:30	Résumé du premier jour, introduction dans le concept des solutions durables / activités de facilitation
09:00	Groupes de travail : élaboration de propositions des solutions durables et des activités de facilitation
10:00	Pause café
10:30	Continuation des groupes de travail
12:30	Déjeuner
14:00	Plénière : validation des résultats des groupes de travail, définition des solutions et activités de facilitation communes
16:00	Mise en place d'un comité CV Clôture de l'atelier
16:30	Fin de la journée



**Planification**

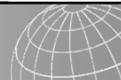
- Le processus de développement de la CV doit permettre une égale participation des hommes et des femmes.
- Les étapes du processus doivent être planifiées avec attention afin de s'assurer que le temps précieux, les ressources et l'énergie des participants soient utilisés de manière efficiente.

Organisation d'évènements

- Les participants qui ne peuvent pas être atteints indirectement ou qui ne se sentent pas confortables, doivent être invités par une invitation personnelle.
- L'organisation des évènements doit prendre en compte les contraintes spécifiques liées au genre. Les horaires des évènements doivent respecter l'organisation sociale (ex : heure pour s'occuper des enfants).

Facilitation

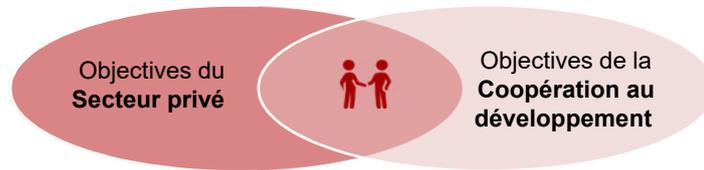
- Les facilitateurs doivent assister les femmes à parler en public, s'assurer qu'elles sont écoutées, et promouvoir la mutuelle écoute et respect.
- Les facilitateurs doivent activement attirer l'attention sur les résultats liés au genre qui ont été survolés et utiliser un langage approprié en non discriminatoire.
- Les techniques de facilitation sont appropriés par rapport au niveau d'éducation des participants.

**ValueLinks Module 4
Planification de programmes et projets**

- 1 Formats de programmes et projets – clarification de rôles
- 2 Conception des processus - planification et mise en œuvre
- 3 Partenariats au Développement avec le secteur Privé



Pourquoi une coopération avec le secteur privé ?



1

2

3

- **Efficacité** : Faire lever sur les fonds de la coopération technique par des contributions privées
- **Effectivité** : Atteindre les indicateurs de manière plus effective (par exemple, augmenter les ventes et la productivité) en fournissant la "pièce manquante" (par exemple, formations, technologies adaptées, lien avec le marché)
- **Durabilité** : Les entreprises poursuivent leurs activités après la fin du programme de la coopération technique, renforcement des capacités des institutions intermédiaires, modèle pour d'autres



Principe : « gagnant – gagnant »

17

Qu'est-ce qu'un PDP et comment peut-il être financé ?

PDP

develoPPP.de

Financé par le fonds develoPPP.de

PDP intégré (iPDP)

Financé par un projet

1

2

3

Différents termes utilisés pour la même chose :

- **PDP** – Partenariat au Développement avec le secteur Privé
- Quelquefois également appelé **PPP** – public private partnership = ancien terme qui n'est plus utilisé dans la GIZ

18

**Les partenaires ont un intérêt dans la chaîne de valeur complète**

- Commerçants, détaillants ou transformateurs s'approvisionnant auprès de producteurs locaux

Les partenaires ont un intérêt dans un maillon particulier de la CV

- Fournisseurs de technologies ou d'intrants s'aventurant sur de nouveaux marchés
- Fournisseurs de services commerciaux innovants aux acteurs locaux
- Entreprises opérant dans les pays cibles à la recherche de personnel qualifié
- Les grandes entreprises lancent des mesures de RSE/gèrent les risques

1

2

3



- Partenariat (contrat !) conjoint et formalisé **entre partenaires égaux ("au niveau des yeux") qui poursuivent ensemble un objectif commun**
- Les partenaires apportent leur expertise, des contributions en nature et/ou de l'argent
- Sur la base des mêmes **critères des PDP*** :
 - Résultats clairs par rapport au développement
 - Complémentarité : Les partenaires atteignent ensemble des objectifs plus rapidement, plus efficacement et de manière plus rentable
 - Subsidiarité : L'entreprise n'exercerait pas les activités lui-même de manière autonome
 - Durabilité : Le projet s'inscrit dans le cadre de l'engagement à long terme de l'entreprise dans le pays/sur le sujet
 - Neutralité concurrentielle : Le projet ne doit pas fausser le marché ; les résultats doivent être accessibles et bénéfiques pour le public et les autres entreprises
 - Contribution : Un ou plusieurs partenaires privés apportent une contribution d'au moins 50%.

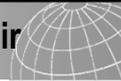
1

2

3

**Il est interdit au GIZ de jouer un rôle actif dans la restriction de la concurrence (législation antitrust)**

- ✓ Des processus d'annonce et de sélection transparents :
 - Si ce n'est pas possible : réfléchir/documenter les raisons pour lesquelles il faut choisir ce partenaire et éventuellement en inclure d'autres
 - Plate-forme pouvant être utilisée pour un processus transparent : www.leverist.de
- ✓ Projet proche de l'activité principale :
 - Promouvoir la technologie/le type de produit plutôt que la marque
 - Limiter le soutien direct à un pilote bien défini ; activités de sensibilisation et de mise en place de systèmes, etc.



- *ValueLinks* s'appuie sur CAPACITY WORKS de la GIZ et ses 5 facteurs de succès - stratégie, coopération, pilotage, processus et renforcement des capacités.
- Coopération : la promotion des CV implique toujours une coopération entre les opérateurs, les acteurs principaux et les autres parties prenantes.
- Pilotage : le développement de la CV est le résultat d'une action collective et nécessite donc des structures de pilotage incluant tous les participants contribuant au développement.
- Processus de promotion des CV : une distinction est faite entre les processus de stratégie, de planification et de mise en œuvre des mesures d'une part, et les processus de soutien d'autre part. La gestion des processus doit être sensible aux conflits et aux questions de genre.
- Renforcement des capacités : fait référence à la capacité de promouvoir le développement de la CV sur le long terme et comprend les compétences des individus ainsi que les institutions appropriées qui diffusent le savoir-faire.
- Les partenariats de développement avec le secteur privé constituent un format important de coopération.

1

2

3

